

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°38-2024-109

PUBLIÉ LE 11 AVRIL 2024

Sommaire

38_DDFIP_Direction départementale des finances publiques de l'Isère / Direction départementale

38-2024-04-02-00017 - Délégation générale de signature au Responsable des missions rattachées à compter du 10 avril 2024. (2 pages)	Page 3
38-2024-04-10-00004 - Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal pour la direction départementale des finances publiques de l'Isère, à compter du 10 avril 2024. (2 pages)	Page 6

38_DDFIP_Direction départementale des
finances publiques de l'Isère

38-2024-04-02-00017

Délégation générale de signature au Responsable
des missions rattachées à compter du 10 avril
2024.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

Grenoble, le 02 avril 2024

**Direction départementale
des Finances publiques de l'Isère**
8 rue de Belgrade
38022 Grenoble Cedex
Téléphone : 04 76 85 74 00
Mél. : ddfip38@dgfip.finances.gouv.fr

Décision de délégation générale de signature au Responsable des missions rattachées

L'administrateur de l'État, directeur départemental des finances publiques
de l'Isère par intérim,

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant dispositions transitoires relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 11 avril 2011 portant création de la direction départementale de l'Isère;

Vu l'arrêté du 08 mars 2024 paru au BODIP-RHO-24-0797 du 15 mars 2024 portant nomination de M. Patrick VARGIU, Administrateur de l'État, en qualité de directeur départemental des finances publiques de l'Isère par intérim, à compter du 10 avril 2024 ; ;

Décide :

Article 1 - Délégation générale de signature est donnée à :

M Gilles TRITARELLI, administrateur des finances publiques adjoint, Responsable des missions rattachées auprès du Directeur reçoit mandat de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions et de signer, seul, ou concurremment avec moi, tous les actes relatifs à ma gestion et aux affaires qui s'y rattachent, sous réserve des restrictions expressément prévues par la réglementation.

.../...

Il est autorisé à agir en justice et effectuer des déclarations de créances.

Article 2 – Sont exclus du champ de la présente délégation tous les actes afférents à l'exercice des missions exclusivement dévolues aux comptables publics par l'article 18 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012.

Article 3 – Le présent arrêté abroge l'arrêté n° 38-2024-02-23-00009 du 23 février 2024 et il prendra effet le 10 avril 2024.

Il sera publié au recueil des actes administratif du département.

Le Directeur départemental des finances publiques de
l'Isère par intérim,

Patrick VARGIU

38_DDFIP_Direction départementale des finances publiques de l'Isère

38-2024-04-10-00004

Liste des responsables de service disposant de la
délégation de signature en matière de
contentieux et de gracieux fiscal pour la
direction départementale des finances publiques
de l'Isère, à compter du 10 avril 2024.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

Grenoble, le 10 avril 2024

**Direction départementale
des Finances publiques de l'Isère**

8 rue de Belgrade
38022 Grenoble Cedex
Téléphone : 04 76 85 74 00
Mél. : ddvip38@dgfip.finances.gouv.fr

**Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux
et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts**

Nom - Prénom	Responsables des services
Services des Impôts des entreprises :	
PASSEMARD Nathalie (int.)	Grenoble Belledonne/Vercors
TRITARELLI Gilles	Grenoble Chartreuse/Grésivaudan
BELOUD Jean-Marc	Grenoble Oisans/Drac
ALAMERCERY Sylvie	La Côte Saint-André
LARDON Pascal	La Tour du Pin
FROBERT Susana	Vienne
Services des Impôts des particuliers :	
VIAL Nathalie	Bourgoin-Jallieu
GAILLARD Yvette	Grenoble Belledonne/Vercors
FAOU Gaëlle	Grenoble Chartreuse/Grésivaudan
OGER Noël	Grenoble Oisans/Drac
MAZE Sylvie	Vienne
CLAUDEPIERRE Marie-Claire	Voiron
DURAND Jacques	Saint-Marcellin

Nom - Prénom	Responsables des services
Services de publicité foncière et Enregistrement	
CHOIGNARD Pascale BLANCHARD Mélanie	SPFE Grenoble 3 SPFE Vienne
Brigades de vérification :	
HASSELBACH Élisabeth DJEGHMOUNE Carima PLOTON Ludovic SPYCHIGER Magali HAECK Jean-Yves	2ème BDV 3ème BDV BDV Nord Isère 5ème BDV Brigade de Contrôle et de Recherches et missions particulières
Pôles contrôle Expertise :	
ARCHER Emmanuelle VERNARD Ludovic LARRIBE Thierry	Nord Isère Sud-Isère 1 Sud-Isère 2
Pôles de contrôle revenus patrimoine :	
ANNEQUIN Nicole GONNET Anne-Laure (int.) HAECK Maryvonne	Pôle de contrôle revenus patrimoine – Brigade Pôle de contrôle revenus patrimoine Sud Isère Pôle de contrôle revenus patrimoine Nord Isère
Pôle de recouvrement spécialisé :	
GOIRAND Judith	Pôle de recouvrement spécialisé
Centre des impôts fonciers :	
CHOIGNARD Eric PELLERIN Marlène CHOIGNARD Eric	SDIF ISERE SDIF Antenne Vienne Pôle topographique et de gestion cadastrale Sud Isère
CHOIGNARD Eric ROUVIERE Richard	Pôle d'Évaluation des Locaux Professionnels Pôle topographique et de gestion cadastrale Nord Isère

Le présent arrêté abroge l'arrêté n° 38-2023-12-26-00014 du 26 décembre 2023 et prend effet au 10 avril 2024.

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département.

Le Directeur départemental des Finances Publiques de
l'Isère par intérim,

Patrick VARGIU